

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023/NOV/103	OBJET : VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE PREMIERE 2023 D'EAU POTABLE
<u>Date du conseil municipal</u> 29/11/2023	
<u>Date de la convocation</u> 23/11/2023	
<u>Date de l'affichage</u> 23/11/2023	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 23 novembre 2023.

Étaient présents :

Nolwenn **LE BOUTER**, Maire.

Alban **LANSSELLE**, Philippe **DUCQ**, Stéphanie **SCHUT**, Serge **HAMELIN**, Edith **LION**, Dany **FAROY**, Angélique **RAPPAILLES**, Maires-adjoints.

Armand **DE MAIGRET**, Jules-Armand **NOUGA NOUGA**, Fabrice **HOULIER**, Valérie **JACKY**, Sylvie **POIRIER**, Frédéric **BRUNOT**, Sylvie **GALLOCHER**, Michel **BILLOUT**, Mohammed **KHERBACH**, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**, Nathalie **COSSERON**, Clotilde **LAGOUTTE**, Conseillers municipaux , Thomas **LECONTE** Conseiller municipal

Étaient représentés :

Chantal **REGNAULT-GALLOIS**, pouvoir à Nolwenn **LE BOUTER**

Luis-José **TENTE MARQUES**, pouvoir à Angélique **RAPPAILLES**

Anne-Laure **DE BELLEVILLE**, pouvoir à Fabrice **HOULIER**

Nathalie **PIEUSSESGUES** pouvoir à Jules-Armand **NOUGA NOUGA**

Suzanna **MARTINET**, pouvoir à Philippe **DUCQ**

Mahmut **GÜNER**, pouvoir à Alban **LANSSELLE**

Nimca **CIGE**, pouvoir à Dany **FAROY**

Était absent :

Cédric **CONTENT**

Fabrice **HOULIER** a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE 1ERE 2023 EAU POTABLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L 3312-1, l 4312-1, l 5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023,

VU le vote du budget EAU POTABLE pour l'exercice 2023,

VU la commission de finances qui s'est tenue le 20 novembre 2023,

CONSIDÉRANT la présentation de la décision modificative 2023 Eau Potable selon la note de synthèse ci-jointe,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A la **MAJORITE** par 21 voix **POUR**, 7 **CONTRE**, (Sylvie **GALLOCHER**, Michel **BILLOUT**, Mohammed **KHERBACH**, Guy-Bertrand **TSCHIKAYA**, Nathalie **COSSERON**, Clotilde **LAGOUTTE**, Thomas **LECONTE**).

ARTICLE 1 : DIT que la Décision Modificative 1^{ère} 2023 Eau Potable s'équilibre comme suit :

La section de fonctionnement en dépenses s'équilibre à 0€

Chapitre 65 – compte 6518 Retrait de 592 792.76€ affecté initialement pour le reversement du résultat excédentaire de fonctionnement au profit du budget Communal.

Chapitre 67 – compte 672 Ajout de 592 792.76€ changement d'imputation pour le reversement du résultat excédentaire de la section de fonctionnement au profit du budget communal à la demande du trésor public.

ARTICLE 2 :_APPROUVE la DM1 2023 Eau Potable

ARTICLE 3 :_DECIDE de voter la DM1 2023 Eau Potable tel qu'exposé ci-dessus

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de transmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans le respect du délai de recours de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



**Certifié exécutoire compte tenu de
télétransmission**

en Sous-Préfecture le **04 DEC. 2023**

Et de la transmission ou notification

et publication le

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21770327100114	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT AUTRE Mairie de NANGIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)

BUDGET : Eau Potable (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	20
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
	T		
	E		
	R		
	E		
	P		
	O		
	R		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		
	S		
	R		
	E		
	S		
	T		

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	328 380,00	0,00	0,00	0,00	328 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 280,00	0,00	0,00	0,00	50 280,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	592 792,76	0,00	-592 792,76	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		971 452,76	0,00	-592 792,76	0,00	378 660,00
66	Charges financières	8 750,00	0,00	0,00	0,00	8 750,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	592 792,76	0,00	592 792,76
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		980 202,76	0,00	0,00	0,00	980 202,76
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	81 890,00		0,00	0,00	81 890,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		81 890,00		0,00	0,00	81 890,00
TOTAL		1 062 092,76	0,00	0,00	0,00	1 062 092,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 062 092,76
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	392 130,00	0,00	0,00	0,00	392 130,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 950,00	0,00	0,00	0,00	60 950,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Total des recettes de gestion des services		453 580,00	0,00	0,00	0,00	453 580,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		453 580,00	0,00	0,00	0,00	453 580,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 720,00		0,00	0,00	15 720,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 720,00		0,00	0,00	15 720,00
TOTAL		469 300,00	0,00	0,00	0,00	469 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	592 792,76
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 062 092,76
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	66 170,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	27 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles	736 457,83	0,00	0,00	0,00	736 457,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	763 457,83	0,00	0,00	0,00	763 457,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 279,80	0,00	0,00	0,00	34 279,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	34 279,80	0,00	0,00	0,00	34 279,80
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	797 737,63	0,00	0,00	0,00	797 737,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 720,00		0,00	0,00	15 720,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 720,00		0,00	0,00	15 720,00
	TOTAL	813 457,63	0,00	0,00	0,00	813 457,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	813 457,63
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	81 890,00		0,00	0,00	81 890,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	81 890,00		0,00	0,00	81 890,00
	TOTAL	81 890,00	0,00	0,00	0,00	81 890,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	731 567,63
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	813 457,63
---	-------------------

Accusé de réception en préfecture
N° 2023-04-12-00004-DEL-2023-04-12-2023
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

66 170,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture 077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE Date de télétransmission : 04/12/2023 Date de réception préfecture : 04/12/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-592 792,76		-592 792,76
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	592 792,76	0,00	592 792,76
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Mairie de NANGIS - Eau Potable - DM (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	328 380,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	155 615,00	0,00	0,00
613	Locations, droits de passage, servitude	16 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	156 765,00	0,00	0,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 280,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	50 280,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	592 792,76	-592 792,76	0,00
6518	Autres	592 792,76	-592 792,76	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		971 452,76	-592 792,76	0,00
66	Charges financières (b) (8)	8 750,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 750,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	592 792,76	0,00
672	Reversé excédent collectivité rattach	0,00	592 792,76	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		980 202,76	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	81 890,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	81 890,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		81 890,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		81 890,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 062 092,76	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures de marchandises, des créances et des valeurs

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de transmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

Mairie de NANGIS - Eau Potable - DM (projet de budget) - 2023

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	392 130,00	0,00	0,00
7011	Eau	392 130,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 950,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 950,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00	0,00	0,00
7588	Autres	500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		453 580,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		453 580,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	15 720,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 720,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 720,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		469 300,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
 Date de télétransmission : 04/12/2023
 Date de réception préfecture : 04/12/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	27 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	736 457,83	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	722 117,54	0,00	0,00
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	13 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 340,29	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		763 457,83	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 279,80	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 173,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	2 106,80	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		34 279,80	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		797 737,63	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	15 720,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	15 720,00	0,00	0,00
1391	Subventions d'équipement	15 720,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 720,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		813 457,63	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	81 890,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	6 442,00	0,00	0,00
2813	Constructions	34 236,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	14 932,00	0,00	0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	24 520,00	0,00	0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	1 760,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		81 890,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		81 890,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		81 890,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 49 999,80	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		34 279,80	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 173,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	2 106,80	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 720,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 720,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 999,80	1 340,29	0,00	51 340,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	81 890,00	VI
Ressources propres externes de l'année (a)				
		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA			
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières			
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		81 890,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	6 442,00	0,00	0,00
2813	Constructions	34 236,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	14 932,00	0,00	0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	24 520,00	0,00	0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	1 760,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	81 890,00	0,00	731 567,63	0,00	813 457,63

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV
Ressources propres disponibles	VIII
Solde	IX = VIII – IV (5)
	51 340,09
	813 457,63
	762 117,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

COMMUNE DE NANGIS - Décision modificative n°1 - 2023 - Budget Eau Potable

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D1

Nombre de membres en exercice :

VOTES :

Nombre de membres présents : 28

Pour : 21

Nombre de suffrages exprimés : 28

Contre : 7

Date de convocation :

23 /11/2023

Abstentions : 0

Présenté par M Alban LANSELLE

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Nangis, le 29 NOVEMBRE 2023

A Nangis, le 29 NOVEMBRE 2023

Les membres de l'assemblée délibérante :

LE BOUTER Nolwenn		JACKY Valérie	
LANSELLE Alban		POIRIER Sylvie	
DUCQ Philippe		BRUNOT Frédéric	
SCHUT Stéphanie		CIGE Nimca	
HAMELIN Serge		CONTENT Cédric	
LION Edith		MARTINET Suzanna	
FAROY Dany		GÜNER Mahmut	
REGNAULT GALLOIS Chantal		DE BELLEVILLE Anne-Laure	
RAPPAILLES Angélique		GALLOCHER Sylvie	
DE MAIGRET Armand		BILLOUT Michel	
NOUGA NOUGA Jules		KHERBACH Mohammed	
HOULIER Fabrice		TCHIKAYA Guy-Bertrand	
PIEUSSERGUES Nathalie		COSSERON Nathalie	
TENTE MARQUES Luis José		LAGOUTTE Clotilde	
		LECONTE Thomas	

Certifié exécutoire par Madame Le Maire Nolwenn LE BOUTER , compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication le

A NANGIS, le

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président,

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231204-DEL-2023-103-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Date de réception préfecture : 04/12/2023